

*Datation* : ca 425-400 : alphabet de Dodone, avec *sigma* à trois branches, mais *rho* de forme P, non R. Aucune des autres inscriptions de la lamelle n'est très ancienne.

περὶ τῷ νομῷ γάρ

(*Le consultant interroge le dieu*) au sujet de sa part de pâturage.

Aussi modeste soit-elle, cette brève inscription soulève un problème intéressant : pourquoi préciser γάρ, quand περὶ τῷ νομῷ seul aurait, semble-t-il, le même sens ? En réalité, la question oraculaire est plus précise, et notre berger ne consulte pas seulement sur son pâturage, ou sur celui qu'il pourrait trouver, mais évoque un litige avec les autres bergers sur la distribution des pâturages. Cf. 1277A, avec commentaire.

Cette solution nous ramène au sens étymologique de νομός, par opposition à νόμος. De la racine de νέμω « partager », sont tirés le nom d'action νόμος \**partage* > *loi*, et νομός qui désigne le résultat de cette action, soit *la part*, puis *le pâturage* par spécialisation du sens. Littéralement, ὡ νομός γάρ est « la part de terrain (de pâturage) », d'où la traduction que nous proposons. Ajoutons que sans la précision γάρ, la question serait par trop ambiguë.